

EP HOLDING
Société par actions simplifiée
au capital de 2 000 euros
Siège social : 19 Rue Principale, 68380 MUHLBACH SUR MUNSTER
909 177 172 RCS COLMAR

PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE
DU 1^{er} MARS 2024

L'an deux mille vingt quatre,
Le 1er mars,
A 16 heures,

Madame Patricia ERHARD,
demeurant 19 Rue Principale, 68380 MUHLBACH SUR MUNSTER,

Associée unique de la société EP HOLDING,

A pris les décisions suivantes :

- transfert de siège social,
- modification corrélative des statuts,
- Délégation de pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

PREMIERE DÉCISION

L'associé unique décide de transférer le siège social du 19 Rue Principale, 68380 MUHLBACH SUR MUNSTER au 7 Rue des Acacias, 68280 LOGELHEIM à compter du 1er mars 2024 et, en conséquence, de modifier l'article 4 des statuts, dont la rédaction est désormais la suivante :

ARTICLE 4 - SIÈGE SOCIAL.

"Le siège social est fixé : 7 Rue des Acacias, 68280 LOGELHEIM".

Le reste de l'article demeure inchangé.

DEUXIEME DÉCISION

L'associée unique donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

De tout ce que dessus, l'associée unique a dressé et signé le présent procès-verbal.

Patricia ERHARD

DocuSigned by:

696BD0E8B9494A4...